



Expulsion de mon ami en Albanie

Par **couplefrancoalbanais**, le **22/03/2013** à **21:26**

bonjour,

Je m'excuse d'avance si ma demande est inappropriée mais je ne sais plus où chercher alors je vous demande quelques minutes pour lire mon histoire et si possible me donner quelques conseils.

Alors je suis une jeune fille de 21 ans est il y a maintenant presque un an que je suis en Italie en tant que fille au pair.

Lorsque je suis arrivée en Italie, j'ai eu beaucoup de mal à m'y faire mais par chance je me suis liée d'amitié avec quelques albanais rencontrés là-bas.

Ils m'ont beaucoup aidés, j'ai progressé très vite en italien grâce à eux et ils m'ont fait visiter Rome. Je me suis beaucoup intéressée à leurs traditions et leur culture.

Après quelques semaines d'amitié avec l'un d'entre eux, on a décidés de se mettre en couple et tout marche à merveille.

A l'approche de la fin de mon contrat on s'est dit qu'on allé se donner une chance pour vivre ensemble en France (sans se marier) en esperant que tout fonctionne.

Mais voilà, à deux mois de partir en France mon ami s'est fait arrêter lors d'un contrôle banal de papiers et comme après 3 ans en Italie il n'a jamais eu les papiers il est actuellement dans une "prison" pour expulsion.

Je suis perdue, je ne sais pas ce qu'il va se passer mais quand il va sortir il aura une expulsion et on veut toujours vivre ensemble, on se sent vraiment bien ensemble, alors je me demande quelles sont les démarches que je dois faire pour qu'il obtienne un visa ou un titre de séjour malgré une expulsion.

Je sais que les chances sont minimales mais je veux tout essayer.

Merci de m'avoir lu et merci de m'orienter si possible

Par **citoyenalpha**, le **28/03/2013** à **19:50**

Bonjour

l'unique chance est de vous marier.

Restant à votre disposition.